



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Départementale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 26 94 13

<http://www.arcfsgt-alsace.fr>

PROCES-VERBAL

de L'Assemblée Générale de la Commission

jeudi 7 octobre 2021 - club house de la SOGS Avenir

La séance est ouverte par la présidente Corinne Richert à 19h30.

Elle souhaite la bienvenue aux participants et spécialement au représentant du club Tirs Réunis Bischheim.

Ses remerciements vont également au club de la SOGS Avenir pour la mise à disposition des locaux pour cette assemblée générale.

La liste de présence circule et les participants sont présentés à Gilbert Elles, représentant le CD FSGT.

Présents : Corinne Richert (Strbg65), Michel Kuntz (UTC), Christine Kuntz (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Pierre Mappes (ACS), Gilbert HENTZIEN (TRB), Eva COLLE (UTC), Gilbert ELLES (comité FSGT 67), Raphaël BRAUN (UTC), Alain BRAUN (UTC), Alain PIOLET (UTC), Lauriane MUNIER (ACS), Norbert KLEINMANN (Strbg65).

Approbation des compte-rendu et PV

Le PV de la réunion du 10 septembre 2021 (point 4 – finances) est rectifié comme suit : "Le compte épargne de la Commission, *conformément* aux dispositions légales, a été clôturé.

Le PV de l'AG du 18 septembre 2020 a été transmis le 21 septembre 2020 et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité.

Point sur la situation sportive

Compte-rendu de la saison écoulée :

Inscrite dans le contexte de la situation sanitaire et de ses contraintes, la saison s'est déroulée en dents de scie. Les récompenses concernant la saison précédente, 2019/2020 n'ont pu être remis en temps habituels. Ils ont été remis aux responsables de clubs lors d'une réunion. Ceux relatifs à 2020/2021 sont en cours de route.

Le week-end du 17 et 18 octobre 2020 a vu se dérouler le 1er tour du championnat d'Alsace 18 mètres sur le terrain de Strasbourg 65. 8 jeunes le samedi et 24 adultes le dimanche. Le port du masque et les gestes barrières étaient de rigueur.

N'ont pu se dérouler les rencontres :

- de la Saint Nicolas des archers le 6 décembre 2020,
- le 2e tour du championnat d'Alsace, (comptant aussi pour le championnat de France) le week-end des 9/10 janvier 2021,
- le challenge de l'Amitié à Grand Charmont le 14 mars 2021,
- le tour unique 25 mètres (championnats d'Alsace et de France) le 24/25 avril 2021 à l'Avenir,
- le 3e tour 18 mètres les 15 et 16 mai 2021 au Strasbourg 65,
- la journée de tir par équipes en relais le 31 mai 2021 à l'Avenir,
- le championnat de France par équipes prévu à Faches Thumesnil, reporté plusieurs fois, est finalement programmé en avril/mai 2022.

De justesse et dérogeant aux conditions de limites de dates, les championnats de France 25 mètres et 18 mètres ont pu se dérouler les 13 et 20 juin 2021, respectivement à l'Avenir et au Strasbourg 65.

19 adultes et 4 jeunes pour le 25m et 18 adultes et 3 jeunes pour le 18m ont formé les plans de tir.

Seul le département du Nord a participé aux championnats de France, donc peu de participants. Pour l'Alsace : en 25m, 8 champions, 5 vice-champions et 3 podiums et en 18m, 5 champions, 6 vice-champions et 3 podiums. Les récompenses devraient arriver sous peu. Les changements intervenus au niveau du siège de la Fédération ont quelque peu freiné l'efficacité habituelle.

Situation des clubs

ACS:

La reprise des entraînements se fera le mercredi 13 octobre 2021.

Un nouveau président prendra ses fonctions prochainement. Lauriane MUNIER est pressentie pour ce poste.

Aucun archer ne s'engagera pour le 1^{er} tour du championnat 18m.

Les compétitions qui se dérouleront à l'ACS pour la saison 2021/2022 seront honorées, mais aucun repas de pourra se faire.

TRB :

La reprise s'est faite mi-août.

L'effectif est en augmentation.

Le pas de tir a été amélioré (couverture, 4 cibles)

5 archers seront présents pour le 1^{er} tour du championnat 18m

UTC :

La reprise a eu lieu début septembre.

Quelques défections + de nouveaux jeunes.

L'effectif est d'une trentaine d'archers, dont une quinzaine en compétition.

Strasbourg 65 :

La reprise s'est faite avec 5 jeunes et 8 adultes.

Les cibles ont été améliorées pour préparer la première compétition.

A l'heure actuelle, aucun repas ne peut être prévu sur place.

Avenir :

3 licenciés

1 archer prévu pour le 1^{er} tour, d'autres suivront peut-être.

Jacques Barthel souhaite que les prochaines réunions débutent à 20 heures (et non 19h30)

Situation financière

Peu d'opérations ont marqué cette saison.

Les inscriptions habituelles par archer participant aux divers championnats n'ont pas été réclamées dans le cadre du soutien aux clubs.

Les dédommagements pour organisation de compétition ont été versés aux clubs concernés, 100 € au Strasbourg 65 (octobre 2020 et juin 2021) et 50 € à la SOGS Avenir (juin 2021).

Le Comité Fédéral n'a pas encaissé les inscriptions aux championnats de France.

Quelques péripéties financières au niveau bancaire, changements d'intitulés à la demande du Comité Départemental puis liquidation de notre compte épargne pour régulariser aux normes fiscales.

Le montant du livret bleu a été viré sur notre compte courant. Les intérêts courants du 1er janvier à la date de clôture ont été virés par erreur sur le compte du CD67. Il est vrai que maintenant les intitulés à rallonge se ressemblent et peuvent prêter à confusion.

Cette opération date du 20 mai 2021. Malgré plusieurs interventions auprès du CD67, cette somme de 11,34 € n'a pas encore pu être récupérée. Le trésorier devrait faire le nécessaire au plus tôt.

Actuellement, l'avoir se monte à 7 259,63 €. Les recettes de la saison se montent à 470,85 € et les dépenses à 224,63 €, soit une augmentation de 246,22 €.

À prévoir pour la prochaine saison, une dépense exceptionnelle pour un déplacement à Grand Charmont (Doubs) dans le cadre du challenge de l'Amitié et un déplacement à Fasches-Tumesnil (Nord) pour le championnat de France par équipes.

Décharge du trésorier et du Comité sortant :

La révision des comptes est faite par Raphaël Braun en date du 7 octobre 2021. Raphaël nous informe qu'il n'a pas détecté d'anomalie et propose de décharger le trésorier.

Décharge du trésorier : acceptée

Décharge du comité : acceptée

Composition du nouveau comité

Présidente : Corinne Richert (Strasbourg 65)

Secrétaire : Christine Kuntz (UT Cronenbourg)

Trésorier : Michel Kuntz (UT Cronenbourg)

Assesseurs : Jacques Barthel (Avenir), Alain Piolet (UT Cronenbourg)

Membres de droit : les présidents des clubs UT Cronenbourg, Arc Club de Strasbourg, SOGS Avenir, Club de Tir Strasbourg 65, Tirs Réunis de Bischheim.

Réviseur aux comptes : Raphaël Braun (UT Cronenbourg)

Les membres présents ont accepté la composition de ce nouveau comité

Actions engagées :

Formation

Une demande pour passer en initiateur niveau 2 est faite par Lauriane Munier.

Calendrier 2021/2022 :

- 1er tour championnat 18m : 17 octobre 2021 (Strasbourg 65)
- St Nicolas des Archers : 5 décembre 2021 (ACS)
- 2ème tour championnat 18m : 23 janvier 2022 (ACS)
- Challenge de l'Amitié à Grand Charmont : 13 mars 2022
- Championnat 25 m (tour unique) : 24 avril 2022 (Avenir)
- Championnat de France par équipes de clubs à Faches Thumesnil : avril ou mai 2022 (sera fixé par la Commission Fédérale de tir à l'Arc)
- 3ème tour championnat 18m : 15 mai 2022 (Strasbourg 65)
- Tir par équipes en relais : 29 mai 2022 (Avenir)
- 4ème tour championnat 18m : 12 juin 2022 (Avenir)

Le tableau des arbitres se trouve sur le site la Commission : <http://www.arcfsgt-alsace.fr/>

Vœux et propositions

Gilbert Elles, représentant le comité départemental FSGT fait état des difficultés de mise en route de la nouvelle équipe due à la situation sanitaire. Il constate avec plaisir le renouveau de l'ACS.

Au niveau formation, il rappelle que les frais de stage PSC1 sont pris en compte par le CD.

Corine Richert se félicite du bon fonctionnement de l'équipe dirigeante de la Commission et de l'excellent travail fourni en collaboration.

Pour la saison à venir, un diplôme récompensera les 3 premiers de chaque catégorie.

Le montant des inscriptions est inchangé (5 euros adultes, 3 euros jeunes). Un montant forfaitaire de 50 euros sera versé pour les clubs qui accueillent des compétitions.

Les compétitions de la saison 2021/2022 se dérouleront sur une journée (dimanche).

Seuls 3 arbitres sont disponibles. L'effectif devrait être complété;

Le pass sanitaire est demandé pour la compétition du 17 octobre. Les gestes barrière sont à respecter (masque pour les spectateurs, gel hydroalcoolique...).

Le site de la commission est mis à jour régulièrement par Michel Kuntz. Il permet de prendre connaissance, non seulement des différents résultats des championnats, mais également des règlements et événements (classification, dates des rencontres ...)

Salle du Glienberg : Jacques contacte la ville pour la mise à disposition de cette salle au bénéfice du Strasbourg 65 pour cet hiver.

Lauriane Munier informe la commission de son souhait de prendre la présidence de l'ACS.

Salle de l'ACS : Lauriane rappelle que les archers des autres clubs de la FSGT ont la possibilité de s'entraîner en compagnie des membres de l'ACS.

Le déplacement à Grand-Charmont se fera en car.

Fin de l'Assemblée Générale à : 20h25

Prochaine réunion le : à définir (à 20 heures)

La présidente : Corinne Richert

La secrétaire : Christine Kuntz